**REGLEMENT**

**TOURNOI NATIONAL U14**

**Présentation des licences obligatoire dès votre arrivée le samedi matin**

 **Article 1 :** Le règlement est celui de la FFF à l’exception de la disposition suivante :

* Tout joueur exclu par l’arbitre au cours d’une rencontre ne pourra participer à la rencontre suivante
*

**Article 2 :** Chaque équipe est composée de 11 joueurs + 3 remplaçants licenciés FFF U14.

Les joueuses licenciés FFF U15F sont acceptées.

 3 éducateurs licenciés FFF sont admis sur l’aire de jeu.

**Article 3 :** Déroulement du tournoi :

**- Phase 1 :**

4 poules de  3 équipes. A l’issue des rencontres de poules, un classement sera effectué en raison de :

- 4 points par match gagné.

- 2 points par match nul.

- 1 point par match perdu.

Les deux premières équipes sont qualifiées pour les quarts de finale. L’équipe finissant troisième dispute une poule de classement (9 à 12)

**En cas d’égalité entre plusieurs équipes, il sera tenu compte :**

           1- du goal-avérage particulier

           2- du goal-avérage général

3- du nombre de buts marqués

4- du nombre d’avertissements

5- s’il y a encore égalité : épreuve des tirs au but (5).

**- Phase 2 :**Elimination directe **-** En cas d’égalité : épreuve des tirs au but (3)

**Article 4 :** Durée des rencontres :

* Matchs de Poule : 2 mi temps de 20 min
* Phase finale et matchs de classement : 2x 15 minutes

**Article 5 :** La commission d’organisation du tournoi sera seule compétente en cas de litige. Sa décision sera sans appel.

**Article 6 : La commission d’organisation se réserve le droit d’exclure définitivement du tournoi un joueur, un éducateur dont le comportement sur ou en dehors du terrain serait violent, agressif, menaçant, ou contraire au fairplay et à l’esprit sportif.**

**Article 7 :** La commission d’organisation se réserve le droit de modifier le règlement en cas de nécessité. Le fait de participer au tournoi implique l’acceptation du présent règlement.

**Article 8 :** La commission d’organisation décline toute responsabilité en cas d’accident, d’incident ou de vol qui pourrait se produire sur le site pendant le tournoi.

